

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2024

Convocations adressées le : Jeudi 12 décembre 2024

Nombre de délégués titulaires présents : 07

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 03

Nombre de pouvoirs attribués : 0

Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 10

Nombre de titulaires en exercice : 14

### Titulaires présents :

Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Armelle GALLOT-LAVALEE ;  
Christian GATARD ; Patrick LEFRANCOIS ; Franck MAZET ; Brigitte PINEAU.

### Suppléants à voix délibérative :

Christine BLET ; Corinne CHAILLEUX ; Régis SALIC.

### Suppléants sans voix délibérative :

Michel PADONOU.

### Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

*Néant.*

### Absents excusés:

Armelle AUDIN ; Frédéric AUGIS ; Olivier CONTE ; Emmanuel DENIS ; Michel  
GILLOT ; Laurent RAYMOND.

### Secrétaire de séance :

Franck MAZET.

**C 24/12/03 – FINANCES - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE  
N°2**

Monsieur Christian GATARD, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

Le Comité syndical est invité à approuver la décision modificative n°2 de l'exercice 2024 du budget du Syndicat des Mobilités de Touraine, dont les écritures sont les suivantes :

Les inscriptions budgétaires de cette décision modificative cumulent les montants suivants :

### Section de fonctionnement

Dépenses	BP 2024	DM2	Var.	Recettes	BP 2024	DM2	Var.
				Résultat reporté	26 740 605	0	0,0%
Réelles	97 017 453	0	0,0%	Réelles	109 580 200	0	0,0%
D'ordre	46 177 821	0	0,0%	D'ordre	6 874 469	0	0,0%
Total :	143 195 274	0	0,0%	Total :	143 195 274	0	0,0%

### Section d'investissement

Dépenses	BP 2024	DM2	Var.	Recettes	BP 2024	DM2	Var.
Solde d'exécution négatif reporté	2 622 180	0					
Réelles	78 550 069		0,0%	Recettes réelles	41 868 897		0,0%
<b>Dont dépenses d'équipement</b>	<b>67 397 478</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>Dont recours à l'emprunt</b>	<b>16 099 217</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
D'ordre	6 874 469	0	0,0%	D'ordre	46 177 821	0	0,0%
Opérations patrimoniales	0	0	-	Opérations patrimoniales	0	0	-
Total :	88 046 718	0	0,0%	Total :	88 046 718	0	0,0%

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La décision modificative pour la section de fonctionnement s'élève à 0 €, mais intègre en dépenses des inscriptions complémentaires de crédits qui sont compensées par des désinscriptions.

Ces inscriptions en **dépenses d'ordre de fonctionnement** sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2024	DM2	Var.	Commentaires
042	6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0	13 122 250	-	Transfert espaces publics ligne 1TRAM à TMVL
023	-	Virement à la section d'investissement	25 358 189	-13 122 250	- 51,7%	Pour l'équilibre de la section

La délibération du conseil syndical du 16 octobre 2024 porte sur des ajustements de l'actif de Tours métropole Val de Loire et du Syndicat des mobilités de Touraine qui nécessitent des ouvertures de crédits.

Ces écritures correspondent au transfert d'un ensemble d'espaces publics à l'actif de la métropole qui totalise 13 122 241 € (somme arrondie à 13 122 250 €) tel que listé en annexe.

Ces fiches d'inventaire mentionnent une valeur comptable d'actifs qui n'est pas celle de la réalité économique actuelle, car issue d'acquisitions de biens nécessaires pour réaliser la ligne 1 du tram. Il peut être relevé que ces fiches totalisent 8,6M€ d'acquisitions foncières, 3,8M€ d'indemnités d'éviction et 0,7M€ de frais d'hypothèques, de consignations et d'autres frais divers.

Ces régularisations comptables permettent de rendre propriétaire la métropole des espaces publics dont les entretiens lui sont dévolus.

En contrepartie de cette inscription budgétaire, une recette d'ordre d'investissement de même montant est à prévoir (voir ci-après).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La décision modificative pour la section d'investissement s'élève à 0 €, mais intègre des inscriptions complémentaires compensées par des désinscriptions.

Les recettes d'ordre d'investissement sont les suivantes :

Chap.	Nature	Libellé	BP 2024	DM2	Var.	Commentaires
040	2111	Terrains nus	0	1 583 880	-	Transfert espaces publics ligne 1TRAM à TMVL
040	2115	Terrains bâtis	0	11 538 370	-	Transfert espaces publics ligne 1TRAM à TMVL
021	-	Virement de la section d'exploitation	25 358 189	-13 122 250	51,7%	- Pour équilibrer la section

A noter que les AP/CP telles qu'adoptées par délibération du 21 mars 2024 avec le vote du budget primitif 2024 ne sont pas modifiées avec ces inscriptions budgétaires de la décision modificative n°2.

- **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget du syndicat des Mobilités de Touraine pour l'exercice 2024 dont les écritures figurent dans le document budgétaire annexé.

**Le Comité syndical adopte à l'unanimité.**

**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p><b>Franck MAZET</b></p>	<p>Pour le Président et par délégation,</p>  <p><b>Soazic LE GUEN</b></p>
--	--